



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E12241

VALABLE JUSQU'AU 16/09/2024

ÉDITÉ LE 18/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2000
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 01/01/2000
40 000

Raison sociale : ETABLISSEMENT GUILLET

LES CHAMPS DU HOUX
61400 LE PIN LA GARENNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Téléphone : 02 33 83 83 05

Fax : 02 33 83 63 78

Siret : 320 890 817 00036

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3108660-1

Portable :

Site Internet : www.gillet-sas.com

E-mail : secretariat@gillet-sas.com

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000021540278704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000021540278704

Responsabilité légale :

GIORGETTI JEROME PRÉSIDENT / GIRARD VICTOR DIRECTEUR GÉNÉRAL

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	08/12/2022
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	24/06/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	08/12/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	08/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/12/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	08/12/2022
o Isolation des combles perdus	08/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.